

STATUT ET BIOLOGIE DE L'ŒDICNÈME CRIARD EN CÔTE-D'OR

Limicole atypique de la famille des Burhinidés, l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) fait partie de l'avifaune dite « tourano-méditerranéenne » (A. BERNARD, F. MALVAUD, 1994). Bien que très rare dans le département, ce qui s'ajoute à sa discrétion, il mérite néanmoins l'intérêt des ornithologues. Sa présence, très liée aux pratiques culturales régissant son habitat – lorsque celui-ci concerne des terres agricoles, ce qui est principalement le cas en Côte-d'Or – en fait un parfait témoin biologique de ces zones, que l'on craint en constant appauvrissement.

Habitat

A l'origine oiseau des steppes méridionales ou milieux assimilés, l'Œdicnème criard a su s'adapter à la mise en culture des plaines, du moment que celles-ci soient suffisamment tardives afin qu'elles proposent une densité et une hauteur végétale réduite durant sa période de reproduction. Ces deux critères sont prépondérants pour l'installation de l'espèce. Se nourrissant principalement de petits invertébrés (gros insectes, limaces, escargots...) et occasionnellement de petits reptiles ou micro-mammifères, l'œdicnème a besoin d'une nourriture abondante, particulièrement durant l'élevage des jeunes. Les milieux secs, chauds et plutôt caillouteux ont également la préférence du « Courlis de terre ».

Il retrouve ces différentes conditions dans plusieurs types de milieux, à savoir :

- champs de maïs, soja, tournesol ou céréales de printemps s'ils ne sont pas arrosés ou irrigués (2/3 de la population française, notamment dans le bastion du Centre-Ouest)
- friches, landes, pelouses sèches (sud du Massif Central, région méditerranéenne)
- vigne, garrigue dégradée (Languedoc-Roussillon)
- sols de galets (vallées alluviales de la Loire et de l'Allier, Crau...)
- et également prairies et pâtures sèches (région méditerranéenne, Normandie, Ile-de-France, Champagne)
- voir même terrains de golf ou terrains militaires qui abritent des micro-populations

En Bourgogne, l'essentiel des effectifs (entre 40 et 50%) est concentré le long de la Loire et de l'Allier. Mais la Côte-d'Or ne « bénéficie » pas du cours de ces deux fleuves. Les quelques œdicnèmes nicheurs du département habitent donc d'autres milieux :

Le « sombre » : ce terme désigne un biotope temporaire engendré par un mode de culture malheureusement aujourd'hui abandonné. Inclus dans un assolement triennal, le « sombre » mettait au repos une parcelle pendant un an : rien n'y était semé - tout au plus du fumier y était incorporé – mais des labours successifs ne permettaient pas la mise en place d'une « haute friche », enfouissant régulièrement les quelques plantes spontanées qui s'y développaient. Le sol demeurait ainsi constamment quasi-nu, tout juste parsemé d'une végétation rase et clairsemée. Ce mode de traitement permettant le repos du sol était particulièrement pratiqué sur les terres les plus pauvres et/ou les plus caillouteuses, qui bien souvent étaient les mêmes. Il va sans dire que ce biotope convenait parfaitement à l'Œdicnème criard. Comme le rapporte Camille FERRY en 1956 sur les plateaux à l'Ouest et au Nord de Dijon, les 16 nids qui lui étaient connus se trouvaient tous sur des sombres. La contre-partie de ce biotope que lui façonnait l'agriculteur était bien souvent la destruction par celui-là même de ses œufs. En effet, un labour au mois de mai était coutumier. Mais bon nombre de couvées étaient être vues avant que le soc ou que les sabots du cheval ne les écrasent (C. FERRY, 1957), là où aujourd'hui les nichées des busards - autrement plus visibles pourtant - sont happées aveuglément par les énormes machines plaçant le conducteur à plusieurs mètres de haut. Déjà en régression dans les années 50, ce traditionnel mode d'assolement ne fit pas le poids face à l'arrivée des engrais chimiques dans les années 70.

Friches ou pelouses sèches, labours et cultures tardives : voici aujourd'hui les composantes de l'habitat de l'Œdicnème criard en Côte-d'Or. Tous les sites connus depuis les années 2000 ont en commun au moins deux de ces trois milieux. Il semblerait donc que l'espèce ait besoin d'une mosaïque de ces trois ou quatre habitats pour s'installer. De plus, il est avéré que l'œdicnème doit

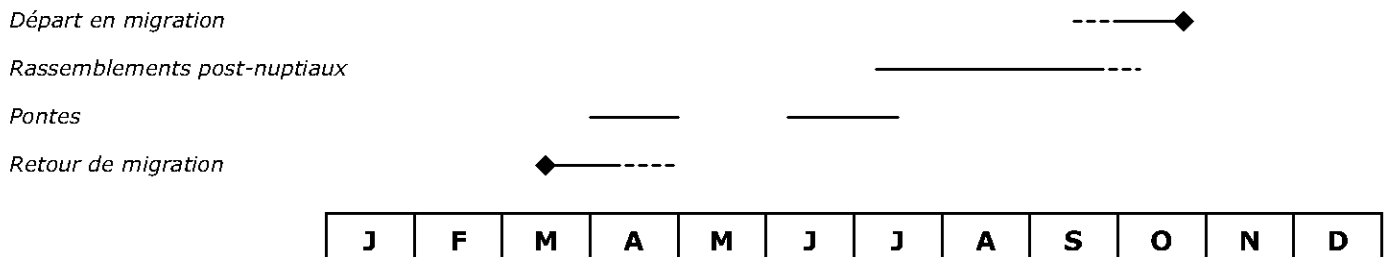
avoir à sa disposition en toute saison au moins une partie de son territoire présentant une végétation de type steppique, et ce quelle que soit la région (F. MALVAUD, 1999).

Concernant les friches, les facteurs limitant sont leur hauteur et densité, ainsi seront plutôt attractives les terres mises en jachères seulement l'espace d'une année.

Pour les labours et cultures tardives, c'est plutôt leur hygrométrie qui importe, l'œdicnème ayant une préférence pour des sols arides.

Cycle annuel et écologie

Malgré quelques cas marginaux d'hivernage, l'œdicnème criard est un migrateur au moyen cours estivant sur notre territoire. Les oiseaux français hivernent vraisemblablement dans la péninsule ibérique et en Afrique du Nord (F. MALVAUD, 1999).



Cycle annuel de l'œdicnème criard affiné à la Côte-d'Or
(à partir des données récoltées pour la période 1957-2007)

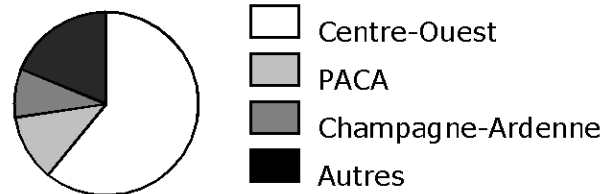
Migrateur précoce, les premiers oiseaux s'observent dans le département en mars (le plus précoce le 18/02/2004 à La Rochepot, B. FONTAINE). La première ponte s'étale durant tout le mois d'avril. Comme le rapporte la littérature, une deuxième ponte en juin-juillet est très courante (il n'a jamais été constaté de troisième ponte en Côte-d'Or, fait assez rare). Le nid n'est qu'une simple dépression dans le sol, accessoirement garnie de débris végétaux, de petits cailloux, etc. Sur les 14 nichées découvertes depuis 1957, 11 comportaient 2 œufs et 3 n'en abritaient qu'un, ce qui semble conforme à la moyenne. L'incubation dure de 24 à 26 jours, et est assurée par les deux membres du couple. Les poussins, nidifuges, nécessitent 36 à 42 jours d'élevage, jusqu'à l'envol. Peu de regroupements post-nuptiaux ont été observés dans le département. Le plus important concernait 21 individus le 30/09/2004 à Baubigny (R. DESBROSSES), ce qui est bien peu, quand on sait que ceux-ci peuvent allègrement dépasser la centaine d'oiseaux.

Certaines observations d'individus assez éloignés de leur site de reproduction - avéré ou supposé - peuvent permettre d'avoir une idée de l'ordre de grandeur du territoire de l'œdicnème en Côte-d'Or. Celui-ci s'étendrait sur 200 à 500 ha (pour les couples concernés). Néanmoins, il est certain que seules quelques parcelles correspondant à ses exigences écologiques sont exploitées au sein de ce territoire, ne représentant ainsi que quelques dizaines d'hectares seulement. Comme pour toutes les espèces, l'œdicnème criard doit se contenter de petits territoires lorsque sa nourriture y abonde, et au contraire l'élargir quand ses proies se font rares.

Etat des populations

L'enquête nationale menée pour la période 1980-1993 fait état de 5 000 à 9 000 couples en France (MALVAUD, 1997), soit 18% de la population européenne, hors Turquie et Russie. La péninsule ibérique concentre l'essentiel des effectifs européens, à savoir 25 000 à 40 000 couples (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997). Le déclin de l'espèce est constaté à l'échelle européenne : disparu des Pays-Bas et d'Allemagne, l'œdicnème criard est également en chute libre en Angleterre. Seules certaines régions de l'Est (dont la Hongrie) échapperaient à cette régression (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997). La France n'échappe pas à cette tendance, malgré la bonne tenue du principal noyau de population de 3 000 à 5 400 couples des plaines du Centre-Ouest.

Sur un plan régional, on peut avancer la fourchette de 320 à 450 couples. Les Vals de Loire et de l'Allier (départements 58 et 71) représentent à eux seuls 160 à 180 couples. A cela s'ajoutent des populations ou micro-populations, voire des couples isolés, dans des friches et plaines céréalières.



Répartition par région des populations françaises d'œdicnème criard (MALVAUD, 1996)

Nièvre (S.O.B.A. : S. MERLE, 2004) :

- 75 à 90 couples dans les vals de Loire et d'Allier
 - 15 à 20 couples dans les plaines entre Pouilly-sur-Loire et Donzy
 - plus certainement d'autres couples dans le secteur de Clamecy
- Soit un minimum de 90 et 110 couples.

Yonne (LPO Yonne : J.L. DERYCKE, 2004) :

- 85 à 140 couples dans le tiers sud-ouest du département
 - 20 à 40 couples dans le tiers nord
 - 15 à 30 couples dans le tiers sud-est
- Soit entre 120 et 210 couples.

Saône-et-Loire (A.O.M.S.L : B. GRAND & S. MEZANI, 2005) :

- 6 couples dans le bassin minier
 - 85 couples dans le val ligérien
 - 5 couples sur la Basse Vallée du Doubs
 - 3 couples dans le Clunyois
 - plus certainement d'autres couples dans les Vals d'Arroux et de la Guye et sur la Côte chalonaise
- De l'enquête 2004 résulte donc un minimum de 100 couples pour le département.



Côte-d'Or (CEOB – l'Aile Brisée) :

- entre 1957 et 1985, on connaissait 12 sites étant occupés par l'œdicnème en période de reproduction, pour au moins autant de couples.
 - depuis 2000, l'espèce n'a été contactée que sur 7 sites différents, dont seulement 5 pouvant concerner un ou des oiseau(x) nicheur(s).
- Ceci représente 7 ou 8 couples. Les données dont nous disposons ne permettent pas de proposer une estimation d'effectif valable.

Pourquoi si peu d'œdicnèmes en Côte-d'Or ?

Comment expliquer une telle rareté de l'œdicnème en Côte-d'Or, dans un contexte régional où il se révèle bien mieux représenté, bien que localisé ? L'absence de vallées fluviales semblables à celles de la Loire et de l'Allier ne suffit pas à expliquer à elle seule les effectifs squelettiques côte-d'oriens. En effet, et notamment dans l'Yonne, des populations importantes fréquentent des plaines agricoles apparemment semblables à celles rencontrées en Côte-d'Or, dans lequel ne subsistent que quelques couples isolés.

A cette interrogation on peut formuler plusieurs hypothèses :

1. **Le manque de prospection** : cette explication est peu convaincante, ce pour deux raisons :
 - Une enquête nationale menée en 2004 en Côte-d'Or, comme dans les autres départements bourguignons, aurait donc dû permettre de trouver d'autres éventuels couples nicheurs que ceux déjà connus, recherchés spécifiquement à cette occasion dans les secteurs du Châtillonnais, de Saint-Seine-l'Abbaye, de Nolay et d'Etaules.
 - la protection « Busards » effectuée tous les ans de avril-mai à juillet-août dans les plaines agricoles devrait elle aussi permettre de contacter des œdicnèmes, milieu et période étant favorables à sa présence et détection. Néanmoins, il convient de nuancer cet avis, du fait que les zones parcourues pour la surveillance « Busards » se concentrent principalement en

plaines de Saône et dijonnaise. Certains secteurs restent donc trop peu prospectés (Châtillonnais, côte et arrière-côte de Beaune notamment).

2. Les plaines côte-d'oriennes sont moins attractives :

- tout d'abord, l'agriculture côte-d'orientale semble moins polyculturelle que celle des départements voisins. Il en résulte des plaines plus homogènes, alors que l'œdicnème recherche plutôt une mosaïque de terres à nu, de pelouses sèches/friches et de cultures tardives. La céréaliculture intensive du Châtillonnais, des plaines dijonnaise et de Saône, ne propose pas ce « patchwork » d'habitats différents et expliquerait la quasi-absence du Courlis de terre. A l'échelle du territoire de reproduction d'un couple d'œdicnème (200-500 ha), il est bien rare d'y retrouver imbriquées parcelles en labour, en friche et des cultures tardives.
- Ces dernières (maïs, tournesol), sont de plus bien souvent irriguées (plaine de Saône), et donc délaissées par ce limicole des terres arides.

3. **L'absence de sites de recrutement** : La Loire délimite administrativement la Bourgogne au sud-ouest. La Côte-d'Or, quant à elle, est le département occupant le quart nord-est de la région, la plaçant donc aux antipodes régionales du bassin ligérien, que le plateau du Morvan se charge d'isoler. Cette localisation géographique éloigne donc la Côte-d'Or du bastion de l'espèce, et donc du principal site de recrutement dont profitent sûrement les populations occidentales bourguignonnes (Yonne, Nièvre et Saône-et-Loire).

Et pourquoi une telle population en Champagne-Ardenne ?

Si l'agriculture intensive et l'éloignement du val ligérien expliquent la rareté de l'œdicnème en Côte-d'Or, alors comment expliquer la population de Champagne-Ardenne, estimée à 500-700 couples (F. MALVAUD, 1996) ? Car s'il est une plaine façonnée par la céréaliculture intensive, c'est bien la Champagne-Ardenne. Quant à la distance qui la sépare de la Loire, elle est de 100 à 200 km environ.

Néanmoins, cette distance doit être nuancée par le fait qu'aucun relief ne s'y dresse. Alors qu'entre la Côte-d'Or et la Loire se trouve l'imposant massif boisé du Morvan, totalement inadapté à l'écologie du Courlis de terre. Il est donc envisageable que ce relief stoppe l'extension de l'espèce de cette vallée fluviale vers l'Est.*

Autre paramètre à considérer pour expliquer les effectifs de la plaine champenoise : sa superficie. La population d'œdicnème de Champagne-Ardenne s'étend sur une zone d'environ 170 km de long pour 70 km de large, soit presque 12 000 km². Les plaines côte-d'oriennes, quelles qu'elles soient, sont sans commune mesure. A titre comparatif, la Côte d'Or n'atteint même pas 9 000 km²... Il est à supposer qu'une telle plaine et qu'un tel bastion, fort de 500-700 couples, se suffise écologiquement à lui-même et n'ai nul besoin d'un site de recrutement à proximité.

Pour finir, le sol crayeux et le caractère thermophile de cette région conviennent particulièrement à l'espèce.

* Cette théorie est renforcée par la lecture de la carte de répartition de l'œdicnème criard en France (A. BERNARD, F. MALVAUD, 1994) ; il apparaît très clairement que mis à part la population méditerranéenne, la quasi-totalité des effectifs de *Burhinus oedicnemus* suivent le cours de la Loire, sur un couloir de 150 à 300 km de largeur, s'étendant de part et d'autre du fleuve. Ainsi, de l'embouchure à la source : les Pays de la Loire, le Poitou-Charente, le Centre, l'extension au nord jusqu'à la Champagne-Ardenne, l'ouest de la Bourgogne, le Lyonnais puis l'est de l'Auvergne desservissent environ 80% des couples d'œdicnème de l'hexagone (15% pour la région PACA). Ceci est limité au nord par la Normandie, à l'Est par le Morvan et au sud par le Limousin, soit autant de régions bocagères et/ou fortement boisées inadaptées à l'écologie du Courlis de terre.

Conclusion :

Il est difficile d'expliquer les effectifs aujourd'hui faméliques de l'œdicnème criard en Côte-d'Or (7 ou 8 couples connus), là où il apparaît mieux représenté (bien que localisé) en Bourgogne (350 à 420 couples). Le caractère cérééalier, intensif et homogène de nos plaines et l'absence de zone de recrutement dû à l'éloignement de la Loire sont néanmoins de plausibles explications.

Dans un passé où il était tout de même plus commun, l'œdicnème était exclusivement lié à un habitat, le « sombre ». L'abandon de ce mode de culture a vraisemblablement porté un fort préjudice à l'espèce en Côte-d'Or. Puis vint la révolution technologique qui modernisa et intensifia l'agriculture. Elle eut de graves conséquences sur les populations d'œdicnèmes, dont l'habitat s'en trouva dégradé et les ressources alimentaires amoindries. Ceci affecta également l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), aujourd'hui disparue de Bourgogne. Aujourd'hui, le Courlis de terre ne subsiste qu'ici et là, sous forme de couples isolés et de micro-populations dans certains secteurs morcelés de plaine.

Il serait néanmoins intéressant de le rechercher sur la Côte de Beaune, sa présence ayant été détectée dans de tels milieux en Bourgogne. Mais cela ne concernerait tout au plus que quelques oiseaux. Le Châtillonnais lui aussi mériterait de plus profondes prospections, certaines zones semblant favorables.

Même s'il est difficile de se satisfaire d'un tel constat, la Côte-d'Or, de par son agriculture et sa localisation géographique, ne serait donc malheureusement pas (ou plus ?) une terre à œdicnème...

Quel que soit le degré de leur collaboration à la rédaction de cette note, je tiens à remercier Jean-Luc DERYCKE, Johann PITOIS, Luc STRENNA, Joseph ABEL, Samy MEZANI, Pierre LECLAIRE, Martine BOSCH et Christian LANAUD.

BIBLIOGRAPHIE :

- GRUPE ORNITHOLOGIQUE DE L'YONNE.** (1994). Atlas des oiseaux nicheurs de l'Yonne 1979-1992. G.O.D.Y. p.78
- BERNARD A. & MALVAUD F.** (1994). In Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. S.O.F. p.274-275
- MALVAUD F.** (1999). In Oiseaux menacés et à surveiller en France. S.E.O.F. & L.P.O. p.290-291
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P.** (2000). Inventaire des oiseaux de France. Nathan. p.143-144
- GEORGET H.** (1991). In Les oiseaux de Champagne-Ardenne. C.O.C.A. p.131
- FERRY C.** (1956). *Sur l'écologie de l'œdicnème en Côte-d'Or*, in L'oiseau et la R.F.O. 25-26 - vol. XXVI. p.61-65
- GRAND B.** (2005). *Résultats de l'enquête sur l'œdicnème criard en 2004*, in A.O.M.S.L Infos. Tome 05 – numéro 1-2. p.10
- MERLE S.** (2004). *Les limicoles dans le département de la Nièvre*, in Nature Nièvre. S.O.B.A. numéro 12. p.8

Antoine ROUGERON